LE SOIR

Le Soir Mardi 12 décembre 2023
2 à la une

Ecoutez les podcasts du « Soir »

Retrouvez le podcast quotidien du Soir pour s'informer, décrypter et s'inspirer.

« À propos », c'est l'information comme vous l'entendez, avec des sujets racontés et analysés par les journalistes de la rédaction pour mieux comprendre l'actualité.

Découvrez « À propos » et tous les podcasts sur : Le Soir (podcasts.lesoir.be ou via l'application), « Podcast Addict », « Apple Podcasts », « Google Podcasts », Spotify et Amazon Music.

MANIFESTATION DES SYNDICATS EUROPÉENS

« L'austérité interdit de répondre aux demandes des populations »

Ce mardi, les syndicats européens organisent une manifestation à Bruxelles. Le message aux gouvernements est double : les convaincre de ne pas renouer avec des politiques d'austérité et les inviter à rencontrer les besoins criants des populations des Etats de l'Union. Marie-Hélène Ska (CSC) et Marylise Léon (CFDT) portent ensemble ce message.

ENTRETIEN
DOMINIQUE BERNS
PASCAL LORENT

Ce mardi, les organisations représentatives des travailleurs de l'Union, réunis au sein de la Confédération européenne des syndicats, manifestent à Bruxelles « contre l'austérité et pour plus de justice sociale ». Car la « discipline budgétaire » est de retour. Suspendues depuis le printemps 2020 pour permettre le quoi qu'il-en-coûte face à la pandémie, puis le soutien aux ménages et aux entreprises face à la flambée des prix de l'énergie, les règles budgétaires européennes seront à nouveau d'application dès l'an prochain. Sans doute sous une forme révisée, actuellement en négociation entre Etats membres au départ d'une proposition de la Commission censée dégager plus de marge de manœuvre pour permettre les investissements requis par la transition écologique et digitale, ou la défense. Les syndicats dénoncent, au contraire, une mentalité de comptable qui ne permettra pas de préparer l'avenir de l'Europe et de ses citoyens, comme l'ont expliqué au *Soir*, Marie-Hélène Ska, la numéro deux de la CSC, et Marylise Léon, la nouvelle patronne de la CFDT, le premier syndicat français.

Vous dénoncez la néintroduction des règles budgétaires européennes suspendues depuis 2020. Pourquoi ? Marie-Hélène Ska Dans nos pays respectifs, en Belgique, en France ou dans les autres Etats membres, nous pouvons mesurer, sur base de l'expérience passée, l'impact négatif que la réintroduction du Pacte de stabilité et de croissance pourrait avoir. Le Pacte de stabilité a conduit à des cures d'austérité en Belgique et dans beaucoup d'autres pays européens. Surtout, le contexte a changé : nous avons fait face à des crises importantes, une pandémie, une crise énergétique ; notre horizon commun, c'est aussi la neutralité carbone, qui exige des investissements massifs pour favoriser la transition écologique et son volet de justice sociale, afin que personne ne reste au bord du chemin.

Sur base d'une proposition de la Commission, les Etats membres pourraient valider, avant la fin de l'année, des règles présentées comme plus souples et donc donnant plus de marges de manœuvre budgétaires.
M.-H.S. Selon nous, ce n'est pas le cas. S'agissant de la Belgique, la proposition mise sur la table par la Commission imposerait un effet budgétaire annuel de 0,7 % du PIB par an, soit 28,8 milliards d'euros d'économies au cours des sept prochaines années. Or, les besoins sont considérables pour financer la transition et faire face aux coûts du vieillissement, mais aussi pour la justice, la police, l'enseignement, les infrastructures… Ce n'est pas le moment de resserrer l'étau budgétaire.

Croyez-vous que les dirigeants européens vous écouteront, alors qu'ils sont déjà largement d'accord sur le nouveau cadre budgétaire et veulent aboutir d'ici à la fin du mois ?
M.-H.S. Un nombre croissant de gouvernements prend conscience que les politiques d'austérité les ont menés dans le mur. Electoralement, avec une désillusion importante des opinions publiques. Mais aussi parce qu'ils ne peuvent pas répondre aux attentes des citoyens. Les populations européennes attendent que l'Union et les Etats luttent contre la pauvreté, donnent des perspectives en matière d'emploi, investissent massivement dans la transition écologique et offrent des services publics qui fonctionnent, comme le révèle le dernier Eurobaromètre, publié la semaine passée. C'est un signal important que les gouvernements doivent entendre. En tant que responsables syndicaux, nous ne compromets pas que des gouvernements, en Belgique, en France et ailleurs en Europe, se privent de cette source de recettes, de endettement pour les citoyens et le monde du travail à l'austérité.
Marylise Léon Nous faisons face en France – mais c'est aussi valable en Belgique – à des responsables politiques qui ne veulent pas comprendre qu'il est possible et nécessaire de « changer de logiciel » pour construire un modèle de développement qui réponde aux enjeux sociaux et environnementaux d'aujourd'hui. Notre gouvernement ne pense qu'à limiter les dépenses, mais refuse d'envisager la possibilité de lever des ressources supplémentaires. Or, en France, la situation sociale est extrêmement inquiétante : la pauvreté explose. Mais nos responsables politiques n'ont qu'un discours : pourvoirie des réformes qui consistent à réduire les droits, comme pour l'assurance-chômage, afin, disent-ils, d'inciter les gens à bosser. Ou on connaît le résultat : un cruel accroissement des inégalités et une explosion du nombre de travailleurs pauvres. Avoir un boulot, ça ne suffit pas pour vivre dignement. Il faut remettre à plat l'ensemble du système. Mais on ne peut pas se priver du débat autour de la réforme de la fiscalité ou d'une taxation exceptionnelle du patrimoine ou des hauts revenus pour faire face à la situation exceptionnelle dans laquelle nous sommes, notamment, face au mur d'investissements requis par la transition écologique.

Vous plaidez notamment pour des politiques d'investissements publics ?
M.L. Oui. Des investissements nationaux, mais aussi des investissements collectifs à l'échelle européenne. Il y a également un enjeu de politique industrielle qui doit être mise au service de la transition écologique. Il est également indispensable d'investir dans l'emploi, les compétences, les reconversions professionnelles. En France, nous avons notamment accumulé un retard important en matière de rénovation thermique des bâtiments en raison d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. L'enjeu, c'est investir massivement dans les compétences et la formation.

Face au manque de main-d'œuvre dans certains secteurs, il est souvent proposé de limiter les allocations de chômage…
M.L. C'est simpliste. L'alternative, c'est de rendre attractif ces secteurs. Durant le confinement, la rentarattion a vu partir 200.000 personnes qui se sont plutôt orientées vers la logistique. Ce qui les a motivés, c'est qu'ils avaient, pour le même salaire, les soirs et les week-ends. Ces secteurs d'activité doivent s'interroger. Je comprends quelqu'un qui, pour un même salaire, peut bénéficier de plus de temps pour lui-même et pour les autres. Les employeurs, eux, n'ont pas changé de lunettes. Ils continuent de frapper à la porte du ministère de l'Economie en disant : « Il nous faut des aides ou il faut taper sur les chômeurs parce qu'on fait, ce sont des fainéants qui ne veulent pas bosser. »

Prenons votre exemple de l'horeca. Alors quoi ? On ferme les brasseries, les cafés à 16 h ?
M.L. Non. Le débat aujourd'hui doit porter sur la qualité des conditions de travail, la rémunération, les relations avec les collègues. Il je suis frappée quand je vais voir des équipes, par le sentiment de déception. Les salariés disent qu'ils n'en peuvent plus, physiquement et psychologiquement. Les soins de santé, c'est un secteur qui a été franchement malmené, mais qui a tenu durant le covid parce qu'il y avait cet amour du travail bien fait. Aujourd'hui, les salariés nous disent : on n'a plus les moyens de bien faire notre travail, on préfère partir que de mal travailler.
M.-H.S. Beaucoup d'employeurs, individuellement, sont conscients de la marche à suivre. Ils savent que l'horizon de la neutralité carbone est là, que l'intelligence artificielle est en train d'impacter leur activité. Ils ne savent pas toujours quelle réponse y apporter, parce que ce n'est pas simple et, ça, nous le comprenons. C'est pourquoi nous voulons construire un dialogue social autour de ces problématiques. Par contre, il y a une forme de dogmatisme chez certains acteurs patronaux pour qui la notion même de juste transition n'existe pas.
M.L. En France, il y a un débat sur les aides publiques aux entreprises, qui pèsent entre 150 et 200 milliards d'euros par an. Je n'ai rien contre les aides aux entreprises, mais je regrette qu'il y ait très peu d'évaluations et de remise en question. Alors que notre système social est fragilisé, multiplier les exonérations de cotisations, c'est le fragiliser encore plus. Et ce sont les mêmes acteurs qui réclament à cor et à cri que l'on taille dans la protection sociale. Ce discours est daté et doit absolument changer.

Marie-Hélène Ska
Elle a fait toute sa carrière à la CSC. En 1993, après des études en sociologie et en économie, elle intègre le service d'études du syndicat chrétien.
En 2009, elle devient secrétaire nationale en charge, principalement, des matières liées à la Sécurité sociale.
Cinq ans plus tard, elle est désignée comme secrétaire générale, aux côtés du président Marc Leemans, qui cédera sa place au 1er janvier à Ann Vernorgen.

Marylise Léon
Diplômée en chimie, elle intègre au sortir de ses études un cabinet de conseil, où elle a été responsable sécurité & environnement.
En 2013, elle rejoint la CFDT chimie-énergie, dont elle sera élue secrétaire fédérale en 2014.
Quatre ans plus tard, elle est désignée comme secrétaire générale adjointe de la CFDT, aux côtés du secrétaire général Laurent Berger, à qui elle succède en juin dernier. La CFDT (Confédération française démocratique du travail) est le premier syndicat français par le nombre de syndiqués.

Des perturbations à Bruxelles
La Stib s'attend à de fortes perturbations sur son réseau mardi en raison de la manifestation européenne contre l'austérité, organisée à Bruxelles par la Confédération européenne des syndicats. Une partie du personnel de la société de transports en commun bruxelloise prendra en effet part à l'action. Du côté de la SNCB et du TEC, l'offre ne devrait pas être chamboulée, ont indiqué les porte-parole de ces sociétés. Les syndicats CSC, FGTB et CGSLB battront le pavé bruxellois mardi avec leurs homologues européens pour dénoncer les nouvelles mesures d'économie qu'abordent les ministres européens des Finances dans le cadre de la réforme du Pacte de stabilité et de croissance. Des milliers de manifestants venus des quatre coins de l'Union sont attendus.
Les militants sont attendus dès 10 h place Poelaert. Des discours doivent y être prononcés vers 11 h avant que le cortège ne s'élance sur la Petite Ceinture, à destination de la place Jean Rey, à proximité des institutions européennes. La Stib recommande à ses voyageurs de prévoir d'autres solutions pour se déplacer dans la capitale. Pour toute information, le Contact Center (070/ 23.20.00) sera accessible dès 6 h mardi. Le site internet www.stib.brussels et l'application Stib-Mivb renseigneront également en continu les voyageurs, tout comme la page Facebook (facebook.com/Iamstib) et le compte X (@stibmivb).
BELGA

KROLL

GRANDE DISTRIBUTION

Carrefour lance à son tour un magasin automatisé

© D.R.

Il est tout petit (à peine 18 m²) mais il fait déjà du bruit : BuyBye est le nouveau format de magasin automatisé lancé par Carrefour. Le premier ouvre ce mardi 12 décembre et doit permettre aux consommateurs de se ravitailler à n'importe quelle heure du jour et de la nuit. Dépourvus de personnel, les lieux ne seront certes accessibles que du lundi au vendredi, de 7 à 22 h en mois-ci. Mais dès janvier, ils seront ouverts 24 heures sur 24 et sept jours sur sept. Les consommateurs y trouveront des frigos contenant des denrées telles que des sandwichs, des fruits, des boissons… Pour y accéder, ils devront disposer d'une application spécifique ou d'une carte de débit sans contact. C'est une intelligence artificielle qui orchestrera les opérations, jusqu'au ticket de caisse final. Ce concept n'est pas une première en Belgique. Colruyt Group avait créé les premiers magasins automatisés du genre chez nous, les Okay Direct.

La reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une autorisation préalable de l'auteur, conformément Code de droit économique, Titre 5, Chapitre 2, que vous pouvez formuler à droits@rossel.be en mentionnant le type de reproduction, sa destination et sa durée.